

Evolution technique de la production du lapin à l'horizon 2014

François Lebas

Directeur de recherches Honoraire

www.cuniculture.info

Table ronde

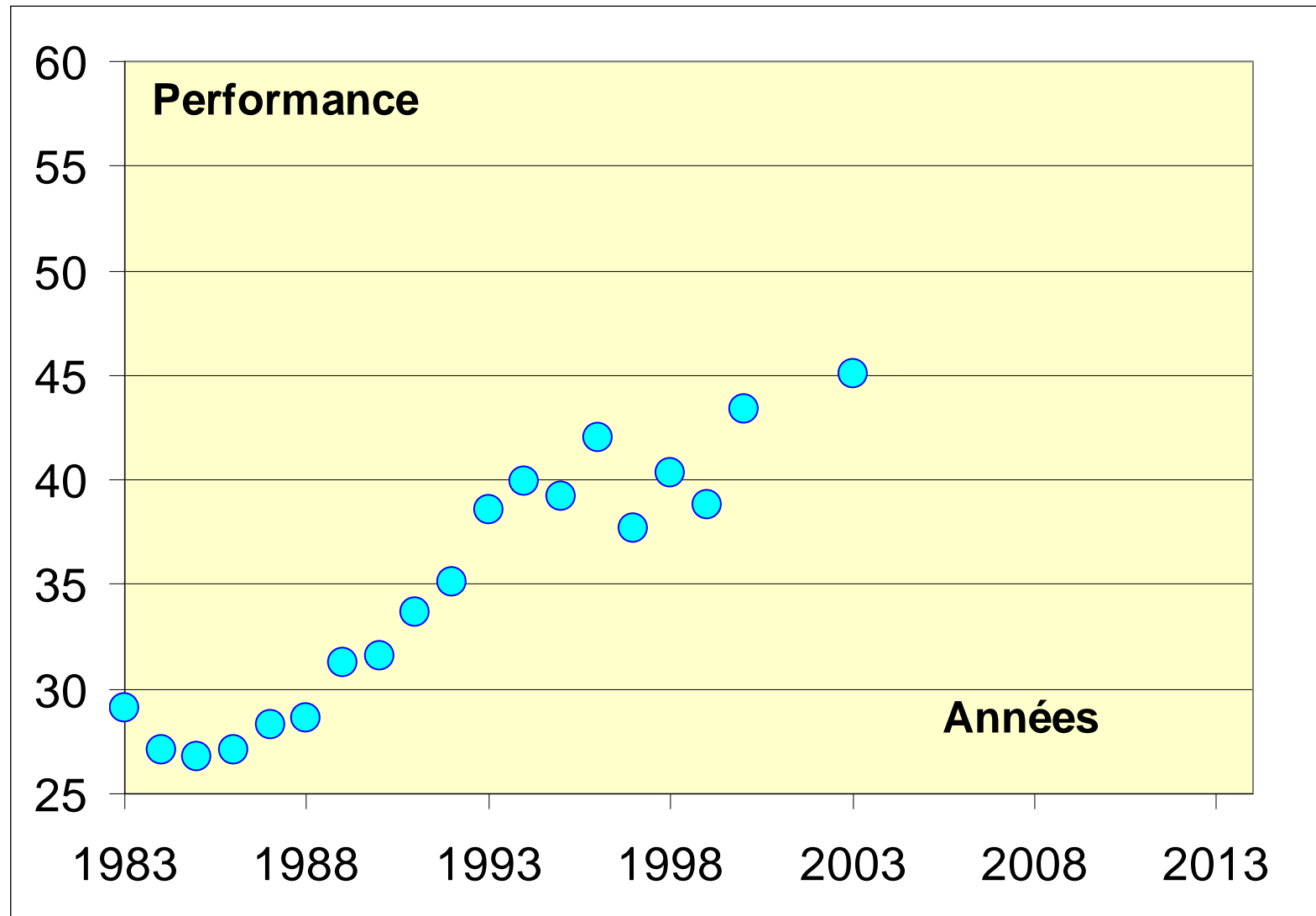
"Évolution de la technique d'élevage en cuniculture depuis 30 ans, quelle technique dans 30 ans ?"

organisée pour les 30 ans de la CAVAC, à Bournezeau (85) le 10 décembre 2004

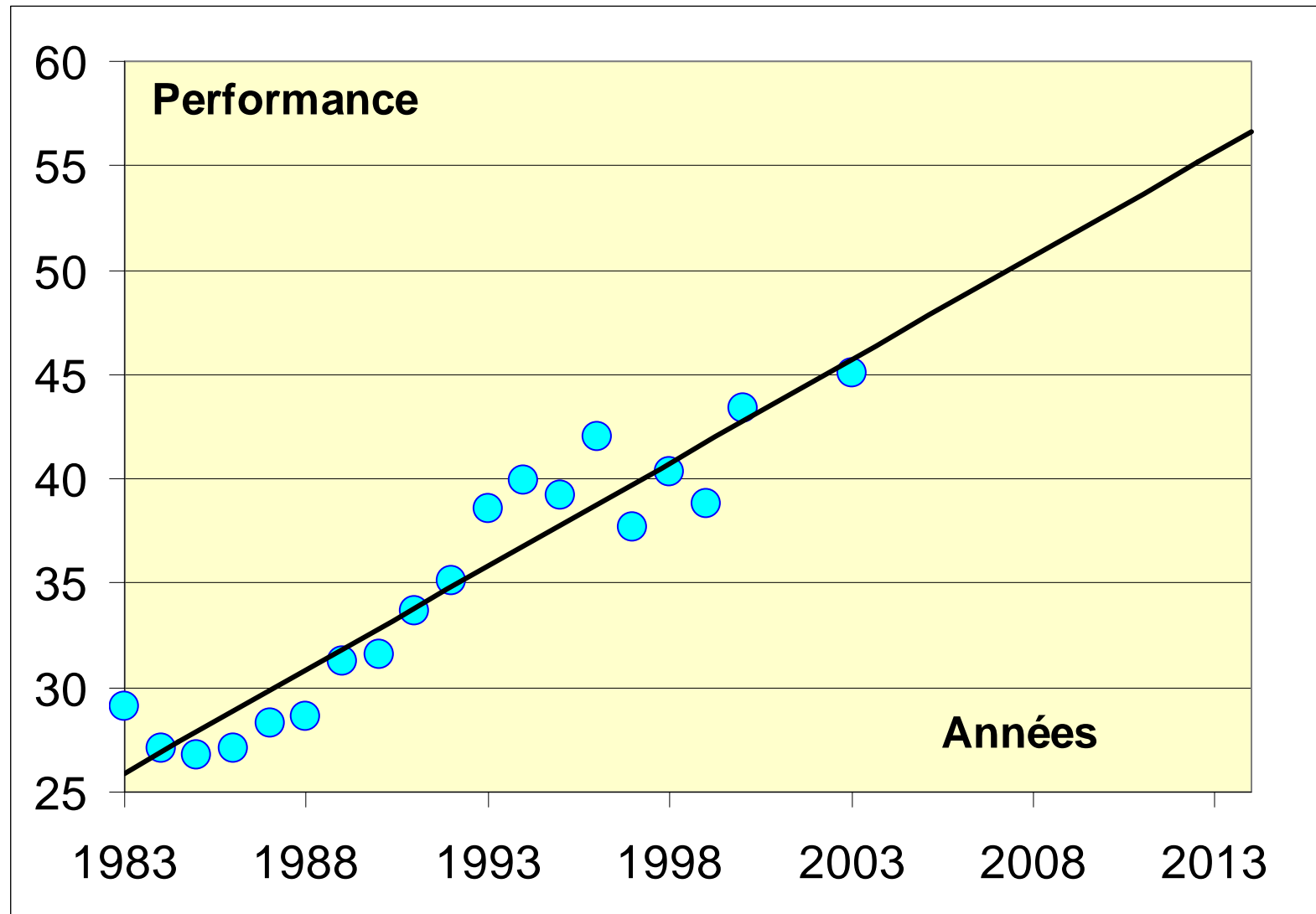
Evolution prévisible des performances

Méthode utilisée : Analyser des performances moyennes observées par les systèmes de GTE nationaux depuis 1983 (création de RENALAP, puis RENACEB), puis extrapolation à l'horizon 2014.

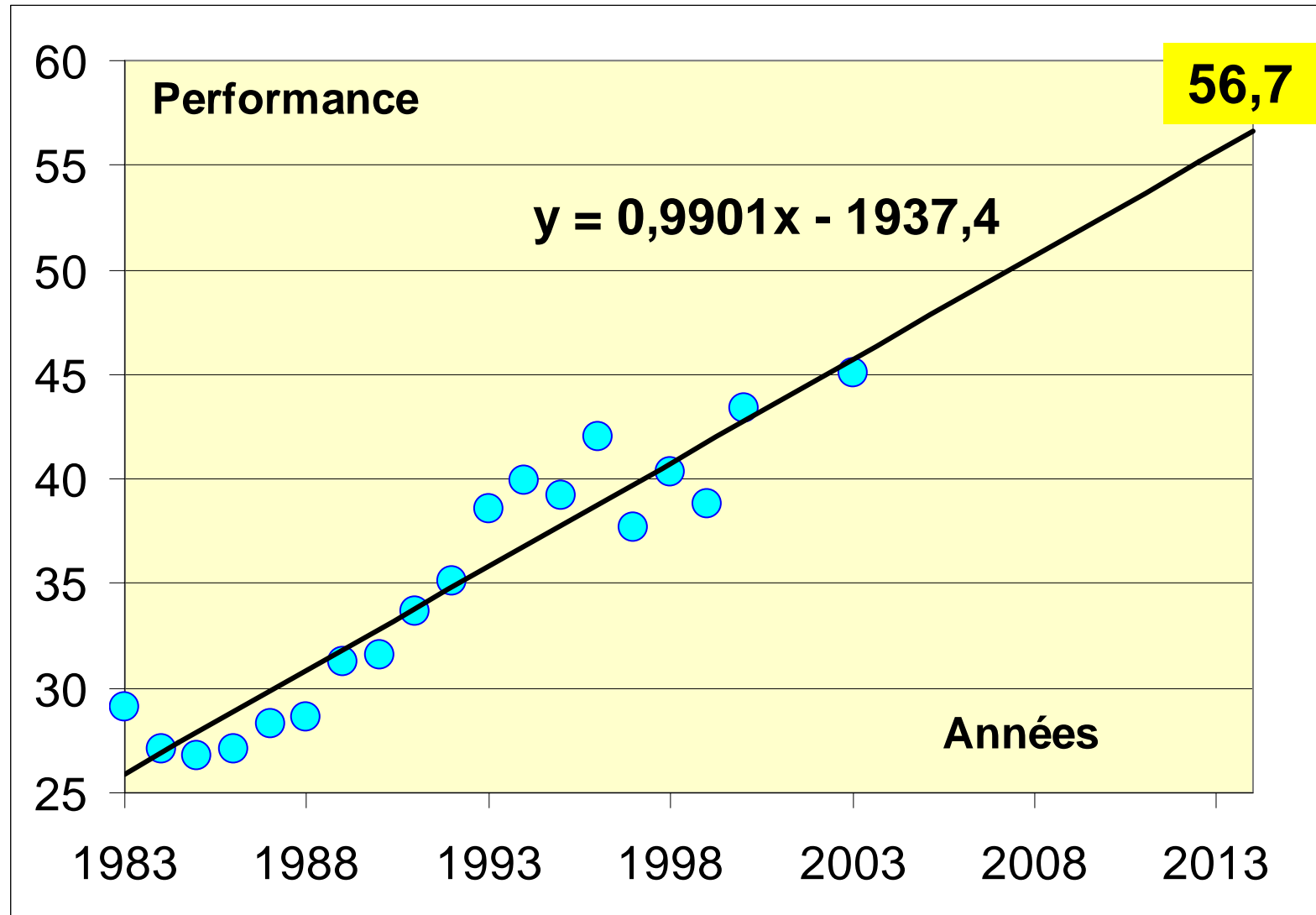
Lapins vendus par femelle et par an



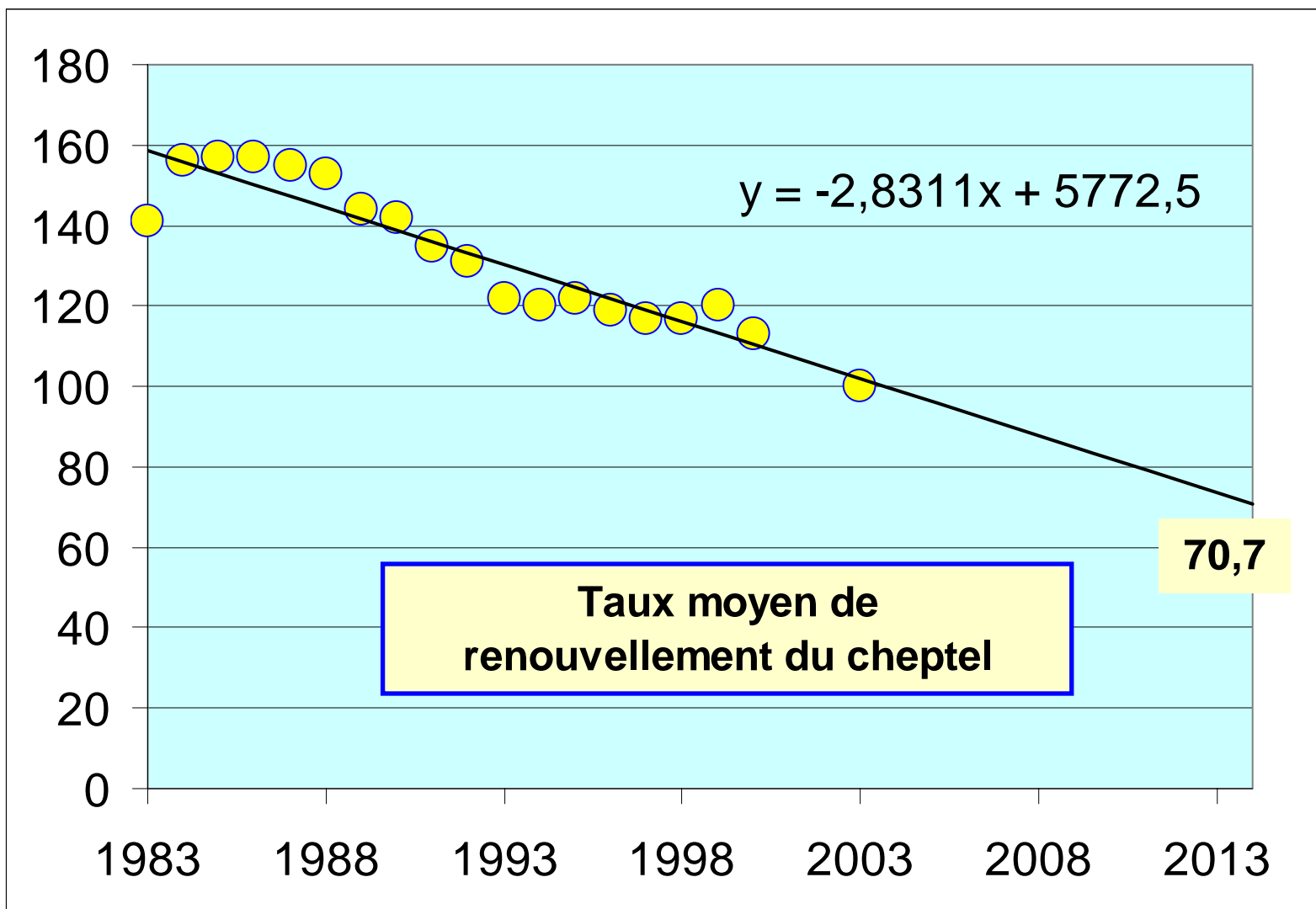
Lapins vendus par femelle et par an



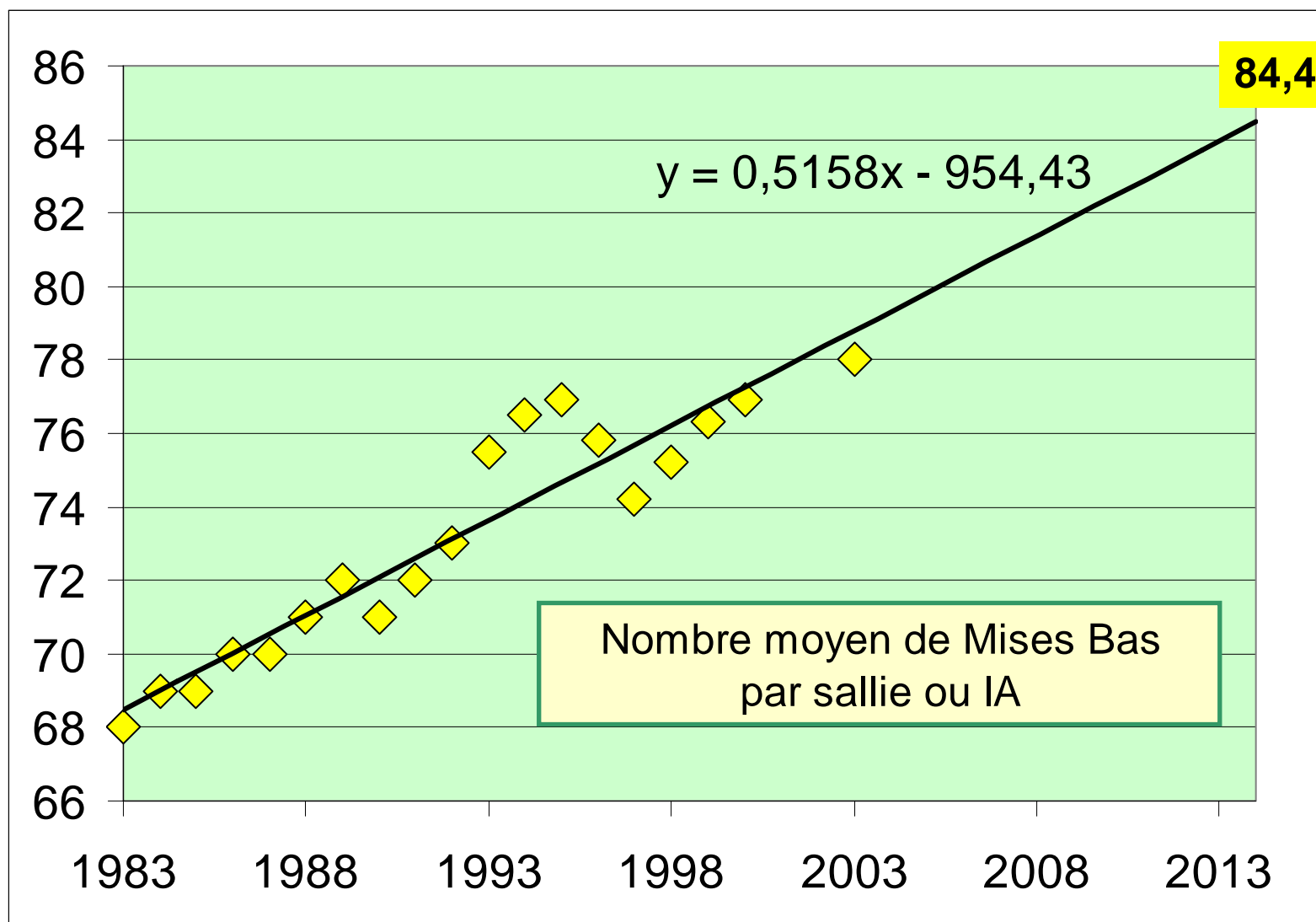
Lapins vendus par femelle et par an



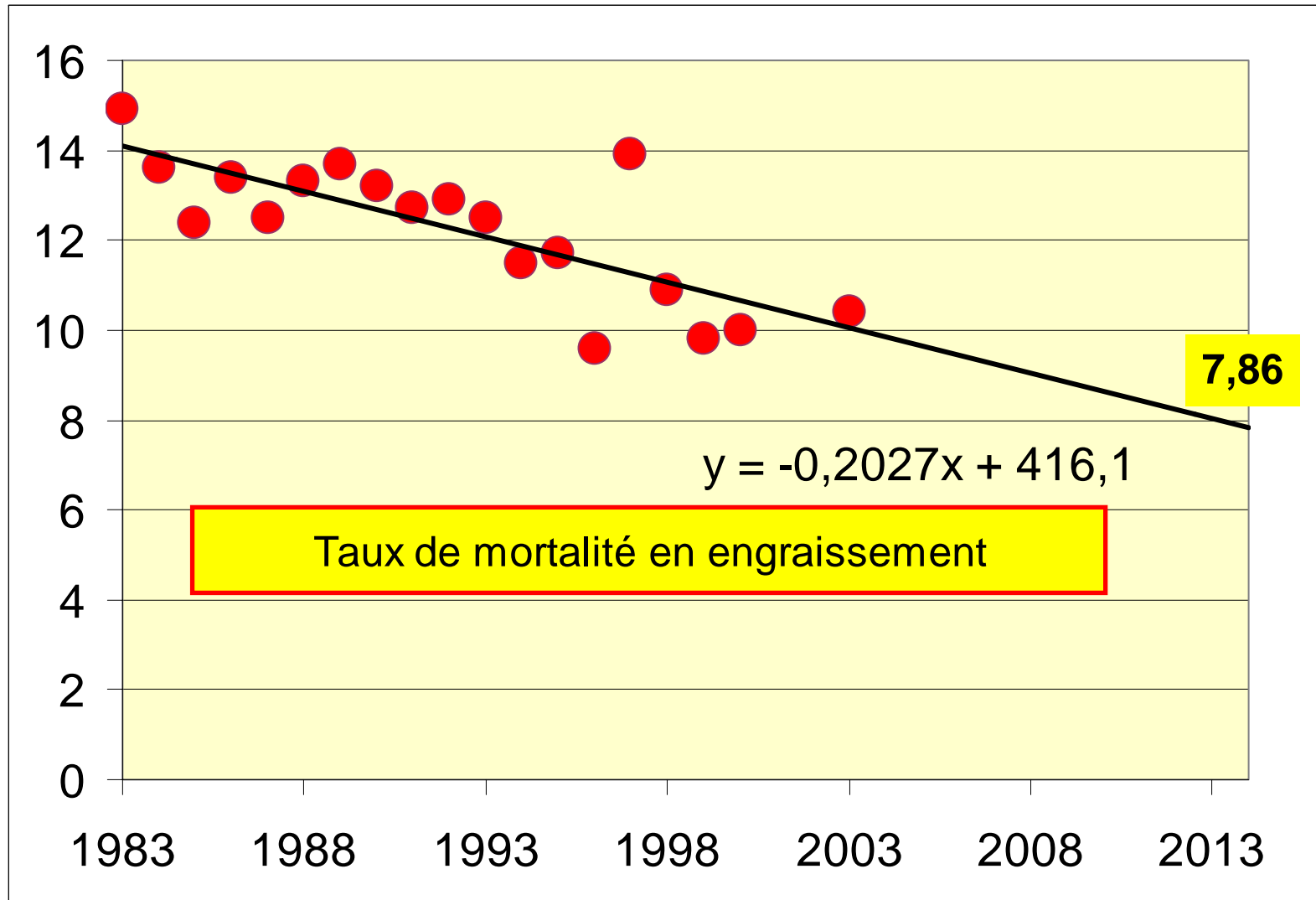
Le renouvellement moyen annuel du cheptel devrait descendre aux environs de 70-71% par an => carrières de plus de 17 mois



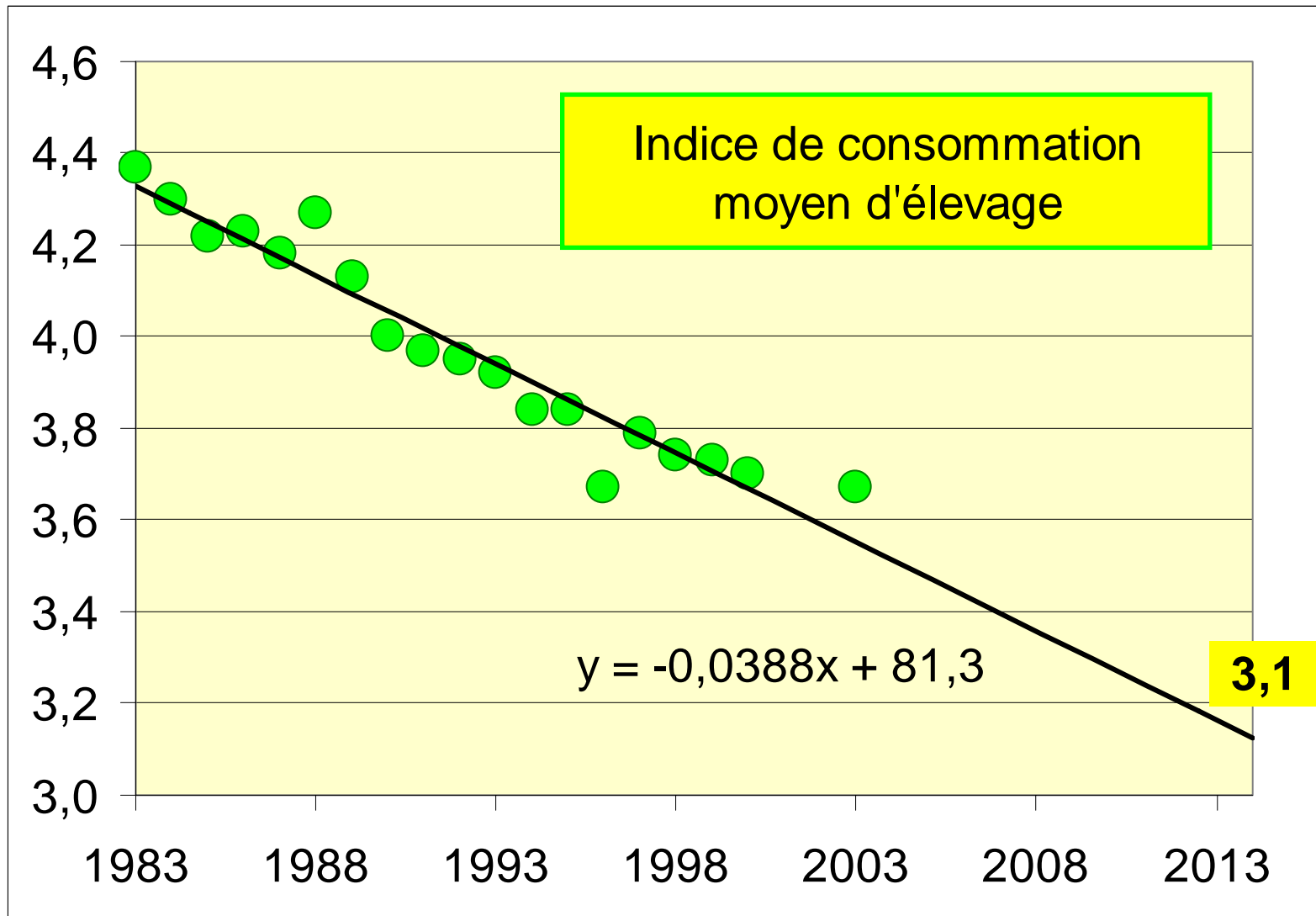
Le taux moyen de réussite des IA devrait atteindre 84-85% en moyenne à l'horizon 2014



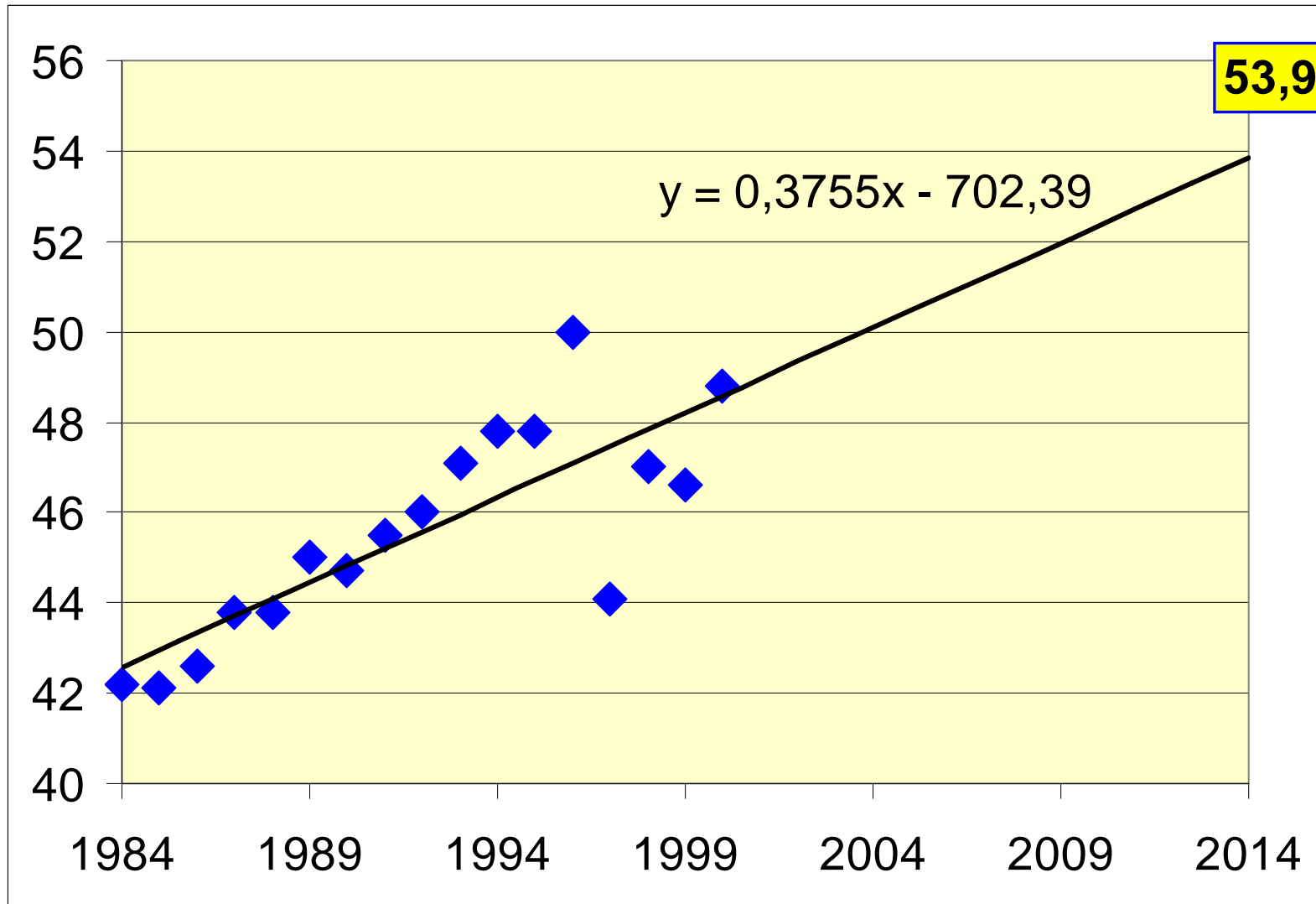
Le taux moyen de mortalité en engraissement devrait descendre aux environs de 7,5 - 8,0% (moyenne nationale attendue)



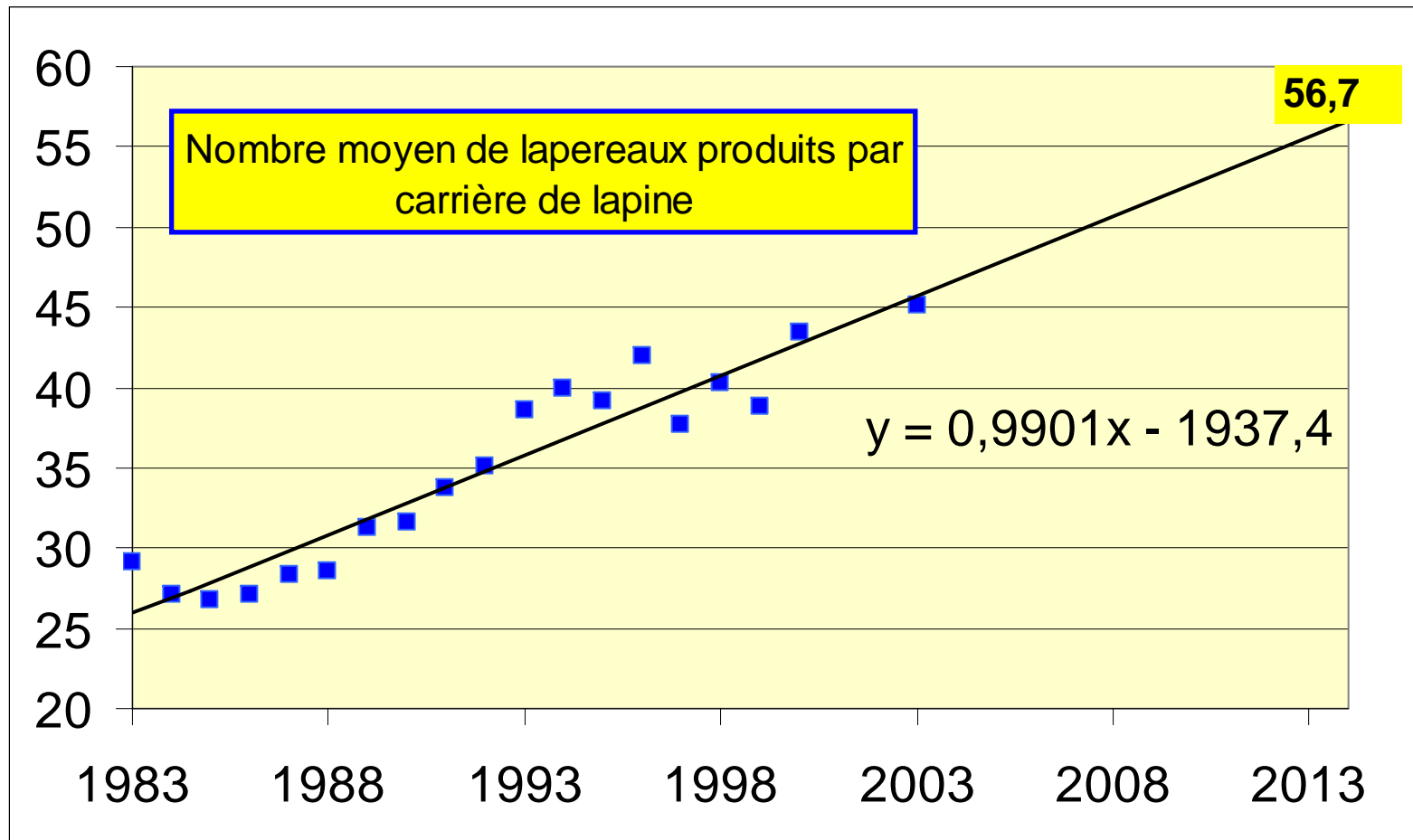
L'indice de consommation moyen d'élevage devrait descendre aux environs de 3.1 kg d'aliments dépensés pour 1 kg de lapin vif vendu



Le nombre de lapins produit (vendu) en moyenne par femelle et par année devrait continuer à progresser et atteindre 54 vendus/lapines et/an, il pourrait même progresser plus vite

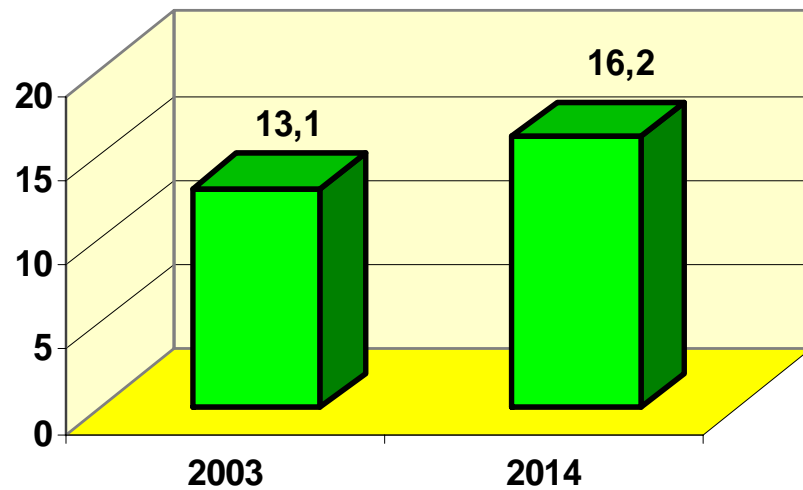


Enfin, le nombre de lapins produit par une lapine sur l'ensemble de sa carrière devrait progresser de 26% en 10 ans et atteindre 56,7 en 2014



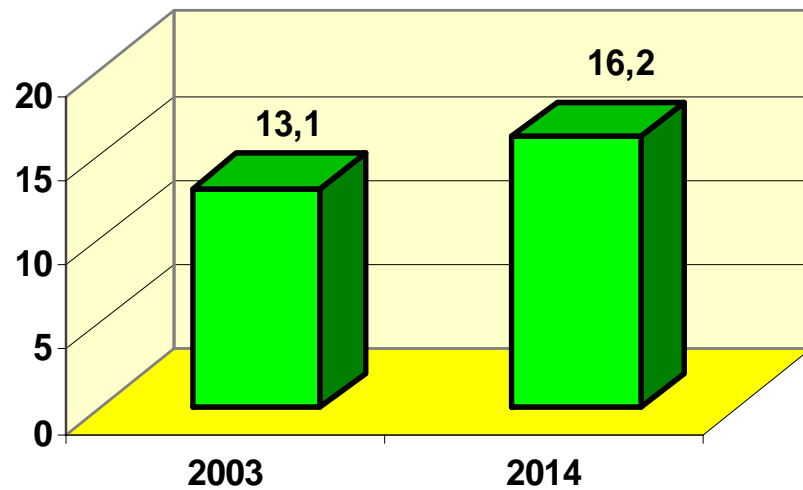
Evolution de quelques autres critères recalculés en prenant en compte les évolution prévues

Nombre de lapins vendus / IA

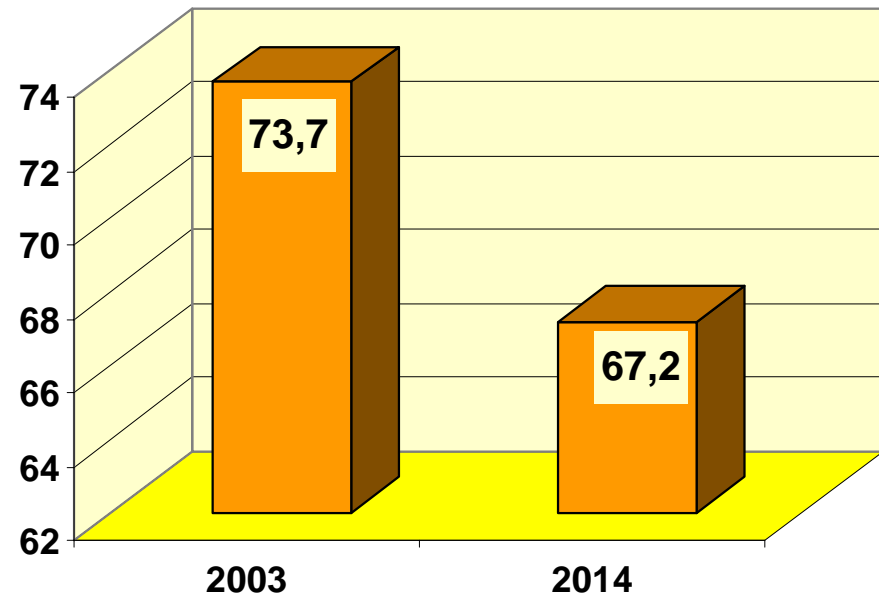


Evolution de quelques autres critères recalculés en prenant en compte les évolution prévues

Nombre de lapins vendus / IA



Age des lapins à la vente



Evolution des techniques d'élevage

UN maître mot pour les 10 ans qui viennent

HYGIÈNE

La majorité des techniques sont connues en 2004,
mais faut généraliser leur emploi



**Généralisation de la technique « Tout plein tout vide »
avec suivi rigoureux de l'ensemble
des mesures d'hygiène qui doivent l'accompagner**



Cela se fera dans les bâtiments neufs
ou dans des bâtiments anciens réaménagés ,
mais cela se fera.

Réduction de l'usage des médicaments
= réponse à une attente des éleveurs (ça coûte) et des
consommateurs (ça risque)

Réduction de l'usage des médicaments
= réponse à une attente des éleveurs (ça coûte) et des
consommateurs (ça risque)

- Meilleure hygiène et désinfection, meilleure conduite des bâtiments = moins de besoin de traiter les lapins

Réduction de l'usage des médicaments = réponse à une attente des éleveurs (ça coûte) et des consommateurs (ça risque)

- Meilleure hygiène et désinfection, meilleure conduite des bâtiments = moins de besoin de traiter les lapins
- Espoir sérieux dans 10 ans de voir les **anticoccidiens** remplacés par des **vaccins** (d'ici là : l'autorisation d'usage de la Robénidine a été renouvelée en 2004 pour 10 ans)

Réduction de l'usage des médicaments = réponse à une attente des éleveurs (ça coûte) et des consommateurs (ça risque)

- Meilleure hygiène et désinfection, meilleure conduite des bâtiments = moins de besoin de traiter les lapins
- Espoir sérieux dans 10 ans de voir les **anticoccidiens** remplacés par des **vaccins** (d'ici là : l'autorisation d'usage de la Robénidine a été renouvelée en 2004 pour 10 ans)
- Travaux conduit aussi sur la **vaccination spécifique** contre les **colibacilles pathogènes** du lapin (O-103 et autres) => espoir sérieux de voir des vaccins commercialisés d'ici 2014

Réduction de l'usage des médicaments = réponse à une attente des éleveurs (ça coûte) et des consommateurs (ça risque)

- Meilleure hygiène et désinfection, meilleure conduite des bâtiments = moins de besoin de traiter les lapins
- Espoir sérieux dans 10 ans de voir les **anticoccidiens** remplacés par des **vaccins** (d'ici là : l'autorisation d'usage de la Robénidine a été renouvelée en 2004 pour 10 ans)
- Travaux conduits aussi sur la **vaccination spécifique** contre les **colibacilles pathogènes** du lapin (O-103 et autres) => espoir sérieux de voir des vaccins commercialisés d'ici 2014
- En ce qui concerne **l'Entérocolite : la grande inconnue**. Les travaux de recherche s'internationalisent, mais on cherche toujours l'agent pathogène responsable.

Types de cages

Au cours des 10 années qui viennent, il y aura une nouvelle législation européenne pour définir les conditions de logement des lapins, **ça c'est quasi certain.**

Types de cages

Au cours des 10 années qui viennent, il y aura une nouvelle législation européenne pour définir les conditions de logement des lapins, **ça c'est quasi certain.**

- Les pistes de la commission *ad hoc* au niveau européen vont dans le sens de cages offrant un peu plus de surface de plancher pour les lapines, des cages plus hautes, voire sans plafond, ...des sols peut être différents du grillage actuel mais permettant de respecter l'hygiène !

Types de cages

Au cours des 10 années qui viennent, il y aura une nouvelle législation européenne pour définir les conditions de logement des lapins, **ça c'est quasi certain.**

- Les pistes de la commission *ad hoc* au niveau européen vont dans le sens de cages offrant un peu plus de surface de plancher pour les lapines, des cages plus hautes, voire sans plafond, ...des sols peut être différents du grillage actuel mais permettant de respecter l'hygiène !

De toutes manières compte tenu de la lenteur du système (il ne faut pas trop se presser pour éviter les erreurs) et des délais normaux de mise en conformité accordés aux éleveurs, les cages mises qui seront en place en 2004 ou 2005, seront encore autorisées en 2014

Les modifications faites en dehors de l'élevage

- Évolution de la **qualité génétique** des animaux mis à la disposition des éleveurs, par prise en compte dans les schémas de sélection des critères de santé des animaux (longévité des femelles, viabilité des lapereaux) ou de qualité des produits pour l'éleveur (homogénéité des portées, bons rendements, ...).

Les modifications faites en dehors de l'élevage

- Évolution de la **qualité génétique** des animaux mis à la disposition des éleveurs, par prise en compte dans les schémas de sélection des critères de santé des animaux (longévité des femelles, viabilité des lapereaux) ou de qualité des produits pour l'éleveur (homogénéité des portées, bons rendements, ...).
- Proposition de **nouvelles formulations d'aliments** conçus pour maximiser chez les lapins la **résistance aux agressions** tout en assurant une bonne à très bonne productivité (prise en compte de la morbidité dans les critères d'évaluation de la valeur des aliments, ...). Ces aliments tiendront aussi compte des demandes des consommateurs pour la **qualité de la viande**

Evolution des techniques de production : des possibilités d'évolution en maternité

- Modification **possible** de **l'âge au sevrage** : plus précoce vers 23-24 jours ? But : mieux satisfaire le besoins différenciés des mères et des jeunes

Evolution des techniques de production : des possibilités d'évolution en maternité

- Modification **possible** de **l'âge au sevrage** : plus précoce vers 23-24 jours ? But : mieux satisfaire le besoins différenciés des mères et des jeunes
- Introduction éventuelle d'une **trémie spécifique « jeunes »** dans les cages en fin d'allaitement (à partir de 18-20 jours) pour y placer un aliment spécial : But donner aux jeunes un aliment qui leur permettra de bien résister en engraissement

Evolution des techniques de production : des possibilités d'évolution en maternité

- Modification **possible** de l'**âge au sevrage** : plus précoce vers 23-24 jours ? But : mieux satisfaire le besoins différenciés des mères et des jeunes
- Introduction éventuelle d'une **trémie spécifique « jeunes »** dans les cages en fin d'allaitement (à partir de 18-20 jours) pour y placer un aliment spécial : But donner aux jeunes un aliment qui leur permettra de bien résister en engraissement
- Modifications du **rythme de reproduction** : plus lent (49 j.) ou plus rapide (35 j.), voire modulé au cours de l'année. De la **souplesse de gestion** de ce paramètre apparaîtra en raison de la réduction de l'âge d'abattage

Autres modifications attendues



- Introduction plus forte de **l'informatique** dans la gestion quotidienne de l'élevage : but faciliter le travail de l'éleveur et lui permettre une meilleur gestion, mais aussi répondre à l'exigence légale de traçabilité : enregistrement quasi automatique des données d'élevage et de gestion.
- Peut-être une **Identification « électronique »** des animaux (transpondeurs) permettant à l'éleveur devant la cage de savoir instantanément à quel animal il a à faire et quelles sont ses performances. Cela peut participer au respect de l'obligation de **traçabilité**.

Diversification du produit « lapin »

- Il est plus que plausible que dans 10 ans nous ne produirons plus « que » des lapins de 2,4 kg vif à l'abattage => diversification mettant en œuvre de nouveaux génotypes pour produire par exemple des lapins réellement lourds : **plus de 3 kg à l'abattage**, destinés à la découpe.

Quelle proportion de la production ? Quel pourcentage des éleveurs ?

Diversification du produit « lapin »

- Il est plus que plausible que dans 10 ans nous ne produirons plus « que » des lapins de 2,4 kg vif à l'abattage => diversification mettant en œuvre de nouveaux génotypes pour produire par exemple des lapins réellement lourds : **plus de 3 kg à l'abattage**, destinés à la découpe.

Quelle proportion de la production ? Quel pourcentage des éleveurs ?

D'ici 10 ans on pourrait aussi voir déboucher des techniques rentables de diversification dans la production de **lapins 2,4 kg à croissance lente** élevés en plein air (ça plait aux consommateurs !). De toutes manières cela ne concernera qu'une petite fraction d'éleveurs volontaires.

En conclusion , dans 10 ans tous les éleveurs auront atteint les performances des meilleurs éleveurs d'aujourd'hui. Ils seront encore un peu plus «**professionnels** » .

Il est aussi probable que dans 10 ans des techniques que l'on ne pense pas possibles aujourd'hui (inconnues, trop chères, trop compliquées, ...) auront été mises en place et seront en train de se généraliser parce qu'un **progrès technique de détail** aura fait **sauter un verrou**.

Pour soutenir cette idée, nous avons l'exemple de l'Insémination Artificielle qui n'a pu progresser que lorsque à la fin des années 70 un laboratoire a pu synthétiser une nouvelle molécule pour faire ovuler les lapines

Merci pour votre attention



et place à la discussion